

Brunswick Exploration clôture un placement privé sans courtier sursouscrit de 4,8 M\$

NE PAS DISTRIBUER AUX SERVICES DE FIL DE PRESSE DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS

MONTREAL, 20 déc. 2024 -- Brunswick Exploration Inc. (« **BRW** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer la clôture de son placement privé sans courtier préalablement annoncé (le « **placement** ») lequel a été sursouscrit pour un produit brut total de 4 809 370,20 \$ provenant de la vente de :

- 11 755 382 actions ordinaires de la Société (« **action ordinaire** ») émises à titre d'« action accréditive » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de la *Loi sur les impôts* (Québec) (chacune, une « **action accréditive du Québec** ») à des souscripteurs québécois au prix de 0,23 \$ par action accréditive du Québec pour un produit brut de 2 703 737,86 \$;
- 4 837 242 actions ordinaires émises à titre d'« action accréditive » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (chacune, une « **action accréditive nationale** ») à des souscripteurs canadiens au prix de 0,215 \$ par action accréditive nationale pour un produit brut de 1 040 007,03 \$; et
- 3 437 501 actions ordinaires émises à titre d'« action accréditive de charité » (chacune, une « **action accréditive de charité** », et collectivement avec les actions accréditives du Québec et les actions accréditives nationales, les « **actions offertes** ») à des souscripteurs canadiens au prix de 0,31 \$ par action accréditive de charité pour un produit brut de 1 065 625,31\$.

M. Killian Charles, président et chef de la direction, a commenté : « Je suis heureux de constater un soutien aussi fort de la part des actionnaires existants et des membres du conseil d'administration dans ce financement. Grâce à ce nouvel apport de capital, BRW continuera à faire progresser son projet Mirage ainsi que le reste de son portefeuille au Québec de manière financièrement durable. En vue de 2025, nous annoncerons les résultats finaux de notre campagne de forage du troisième trimestre 2024 à Mirage, ainsi que les résultats métallurgiques. Cela mènera ensuite à une nouvelle campagne de forage hivernale à Mirage; plus de détails sur cette campagne seront partagés en janvier. »

Dans le cadre du placement, la Société a payé des frais d'intermédiation à des tiers sans lien de dépendance pour un montant de 170 872,79,39\$.

Des initiés de la Société ont participé au placement et ont souscrit un total de 2 887 501 actions ordinaires. Une telle participation au placement privé sans courtier est une « opération avec une personne apparentée » au sens du *Règlement 61-101 sur la protection des porteurs minoritaires de titres lors d'opérations particulières* (le « **Règlement 61-101** »). Le placement est exempté des exigences d'évaluation formelle et d'approbation des actionnaires minoritaires du *Règlement 61-101* puisque ni la juste valeur marchande des titres émis aux initiés ni la contrepartie de ces titres par les initiés ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société.

Le placement demeure assujéti à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Les actions offertes sont assujetties à une période de restriction à la revente de quatre mois et un jour. Les actions offertes n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu du *United States Securities Act* ou de toute loi étatique sur les valeurs mobilières et, par conséquent, ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis que conformément aux exigences d'enregistrement du *U.S. Securities Act* et des exigences étatiques applicables en matière de valeurs mobilières ou en vertu d'exemptions de celles-ci. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres dans aucune juridiction.

À propos d'Exploration Brunswick

Exploration Brunswick est une société d'exploration minière basée à Montréal et cotée à la Bourse de croissance TSX sous le symbole BRW. L'entreprise se concentre sur l'exploration primaire du lithium, un métal essentiel à la décarbonation mondiale et à la transition énergétique. L'entreprise fait progresser rapidement le plus vaste portefeuille de propriétés de lithium au Canada et au Groenland.

Relations avec les investisseurs / Demandes d'information

Killian Charles, président (info@BRWexplo.com)

Mise en garde à propos des informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basées sur les attentes, les estimations et les projections en date du présent communiqué de presse. Ces informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant les attentes de la Société en ce qui concerne l'utilisation du produit du placement et l'utilisation des fonds

disponibles après la réalisation du placement. Les informations prospectives impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements réels, les résultats, les performances, les perspectives et les opportunités diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou implicites dans ces informations prospectives. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des informations prospectives comprennent notamment, sans s'y limiter, les délais ou l'incapacité d'obtenir les autorisations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements sur les marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; ainsi que les risques décrits dans les documents publiés par la Société déposés sur SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte lors de la préparation des informations prospectives dans le présent communiqué de presse sont raisonnables, l'on ne devrait pas accorder d'importance indue à ces informations, lesquelles s'appliquent uniquement en date du présent communiqué de presse, et aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que ces événements se produiront dans les délais indiqués ni à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser toute information prospective, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué de presse.